

Personnes présentes : Mr Daroussin Loïc, Mme Ducrocq Elodie, Mme Caron Audrey, Mme Guyot Marie, Mme Têtu Isabelle, Mme Godbert Séverine, Mme Mabile Stéphanie, Mme Ansel Julie, Mr François Olivier, Mr Zglinski Sébastien, Mme Fichaux Amélie, Mr Thomas Fabrice et Mme Dussart Céline sont excusés.

ORDRE DU JOUR :

- bilan financier
- subvention aux écoles : débat et définition
- Election du bureau de l'association
- constitution du comité de l'association
- questions diverses et échange entre les personnes présentes
- Organisation de la 1er action de l'année : <<vide grenier >>

1er point abordé :

[le bilan financier de l'année 2016 :](#)

- le vide grenier a fait un bénéfice de 181,52 euro
- le carnaval a fait un bénéfice de 332,67 euro
- la kermesse a fait un déficit de 18,82 euro

en banque, l'association dispose la somme de 2356,18 euro . Ce qui nous amène à parler du

2ème point :

[La subvention pour les écoles :](#)

L'association compte actuellement 75 membres contre 192 l'an dernier ce qui nous amène à un débat sur le montant alloué aux écoles. Après réflexion nous décidons :

- soit l'achat de matériel
- soit donner un chèque

ceci est à voir avec les directrices des établissements scolaires selon leurs besoins.

Suzanne Lacore: 313 euros pour 109 élèves

Roger Salengro: 685 euros pour 238 élèves ce qui correspond à 2,88 euros par élève.

L'association garde en banque la somme de 1356,18 euros pour d' éventuelles achats tels que des jeux pour le carnaval(les notres sont vieillissant et certains cassés), une cafetiere et des

caisses(éventuellement 3) et pour la préparation des différentes actions durant l'année (achat de boisson, gateaux, etc...).

Nous parlons aussi de l'arrêté reçu lors des vacances, nous ne pouvons plus afficher les calicots pour annoncer nos festivités sauf aux abords de la salle concernée. Nous sommes assez déçus car nous avons engendré des frais l'année dernière pour l'achat de trois calicots.

3ème point :

L'élection du bureau

Certains membres du bureau actuel sont démissionnaires donc un nouveau bureau est élu. Les nouveaux membres sont:

- Mme Ducrocq Elodie présidente
- Mme Guyot Marie trésorière
- Mme Mabile Stéphanie trésorière adjointe
- Mme Têtu Isabelle secrétaire
- Mme Godbert Séverine secrétaire adjointe
- Mme Fichaux Amélie webmaster

Nous n'avons pas de président adjoint mais cela n'empêche pas le bon fonctionnement de l'association.

Nous remercions l'ancien bureau pour leur fonction et leur dévouement apporté à l'association .

4ème point questions diverses :

1ère question sur le carnaval :

Pourquoi le carnaval n'est pas gratuit à Lumbres alors qu'à Saint-Omer,oui ?

- Nous ne pouvons pas faire comme Saint-Omer puisque leur carnaval a lieu pendant le temps scolaire et il est organisé par les instituteurs comme nous avons connu à Lumbres les années dernières avec le carnaval du printemps à Suzanne Lacore. Alors qu'à Lumbres c'est l'association qui le réalise. Pas de gratuité mais le prix englobe le goûter (crêpes et boissons), les jeux, la photo.

2ème question sur les classes d'ULISS ?

Pouvons nous aider les enfants en situation de handicap ?

- Non, nous sommes une association , il ne faut pas confronter parents d'élèves élus et les parents qui sont bénévoles pour l'association . Cette question est à aborder lors des conseils d'école .

5ème point :

le vide grenier :

[Question le faire un samedi comme d'habitude ou changer et le faire un dimanche ?](#)

Nous optons pour le changement, ce sera le dimanche 22 octobre 2017 de 8h à 18h à la salle Léo Lagrange pour permettre à tous de pouvoir soit s'y installer ou soit venir acheter. Le dimanche est plus propice car peu de personnes travaillent et les enfants n'ont pas d'activités .

Les papiers pour l'inscription ainsi que le règlement seront distribués dans les classes en fin de semaine. Une distribution de flyers est mise en place une semaine à l'avance dans les boîtes aux lettres de Lumbres et des villages avoisinants pour permettre d'avoir le plus de participants possible. Il nous reste des zones blanches pour la projection si vous avez du temps libre n'hésitez à joindre Elodie Ducrocq au 06 66 51 46 01.

A l'issue de cette réunion nous décidons d'offrir un café de bienvenue après l'installation et ce jusqu'à 10 h. Suite aux remarques de l'année dernière, nous mettons en vente du vin mousseux et des gâteaux. Nous mettrons en place une grille de 50 cases vendus 1 euro pour faire gagner des bouteilles de vin et des lots partenaires qui nous restent de la kermesse.

Nous recherchons des volontaires pour aider à la mise en place de la salle le vendredi 20 octobre après l'école ainsi qu'à la confection de gâteaux qui seront vendus cette journée en vous remerciant d'avance.

Si vous avez du temps libre le dimanche 22 octobre et que vous désirez tenir le bar ou être à l'entrée pour la sécurité, n'hésitez pas à vous manifester, nous avons besoin de monde.

La séance levée, un pot fut servi pour fêter le nouveau bureau et faire connaissance avec les nouveaux membres.